



Décembre 2018

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 161

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

**Antoine Gay, le possédé qui glorifia l'Immaculée***Le mot de l'aumônier*

Antoine Gay est né le 31 mai 1790 dans l'Ain à Lanténay. Vers l'âge de trente ans, il avait fait le vœu d'entrer en religion, mais n'avait pu l'accomplir qu'à l'âge de quarante-six ans en entrant à la Trappe d'Aiguebelle, dans la Drôme. Très vite, il n'avait plus été capable de satisfaire les exigences monastiques. Le pauvre homme était possédé, à son insu, depuis environ quinze ans. Trois démons avaient établi leur résidence dans son corps. L'un d'eux était Isacaron, le prince des démons de l'impureté. Par une disposition mystérieuse de la Providence, il ne put jamais être exorcisé. Dieu a voulu châtier ce démon en le forçant à rester dans le corps du possédé et en le contraignant à se faire l'apôtre de la Vérité divine. Le démon en souffrait tellement que, de lui-même, il demandait l'exorcisme. Après avoir vécu saintement cette épreuve, Antoine Gay est mort le 13 juin 1871. Son acte de décès figure dans le registre de la paroisse Saint-Irénée à Lyon.

Fin novembre 1853, le cardinal de Bonald fit conduire Antoine Gay à Ars. Le dimanche 4 décembre, on y fêtait la solennité de l'Immaculée Conception. Ce jour-là, sans y être sollicité, Isacaron se vit, à différentes reprises, obligé de faire amende honorable devant une statue de la Sainte Vierge. Antoine Gay était tombé à genoux aux pieds de la Vierge, les bras en croix, les yeux inondés de larmes. D'un ton solennel, l'esprit infernal s'exprima en ces termes : « Ô Marie ! Ô Marie ! Chef-d'œuvre des mains divines ! Tu es ce que Dieu a fait de plus grand. Créature incomparable, tu fais l'admiration de tous les habitants du Ciel ; tous t'honorent, tous t'obéissent et te reconnaissent pour la Mère du Créateur. Tu es élevée au-dessus des Anges et de toute la Cour céleste ; tu es assise auprès de Dieu, tu es le Temple de la Divinité, tu as porté dans ton sein tout ce qu'il y a de plus fort, de plus grand, de plus puissant et de plus aimable. Marie, tu as reçu dans ton sein virginal Celui qui t'a créée, tu es Vierge et tu es Mère, il n'y a rien qui puisse t'être comparé. Après Dieu, tu es tout ce qu'il y a de plus grand ; tu es la Femme forte ; toi seule tu rends plus de gloire à Dieu que tous les habitants du Ciel ensemble... En toi, il n'y a jamais eu aucune souillure. Que tous ceux qui

*disent que tu n'es pas Vierge et Mère soient anathèmes ; tu as été conçue sans tache, tu es immaculée... Je te loue, ô Marie ! Mais toutes les louanges que je te donne remontent à Dieu, l'auteur de tout bien... Après le cœur de ton divin Fils, il n'y en a point qui puisse être comparé au tien. Ô cœur bon ! Ô cœur tendre ! Tu n'abandonnes pas même les ingrats et les plus coupables des mortels. Ton cœur est pénétré de douceur envers les misérables qui ne méritent que des châtiments, et pourtant tu obtiens pour eux grâce et miséricorde ; d'infâmes pécheurs sont convertis par toi. Oh ! Si les habitants de la terre te connaissaient ! S'ils savaient apprécier ta tendresse, ta puissance, ta bonté, pas un ne périrait. Tous ceux qui ont recours à toi avec une entière confiance et qui te prient continuellement, dans quelque état qu'ils soient, tu les sauveras et tu les béniras éternellement... Je suis obligé de m'humilier à tes pieds et de te demander pardon de tous les outrages que je fais endurer au possédé. Je confesse aujourd'hui, jour d'une de tes fêtes les plus solennelles de l'année, que ton Fils me force de dire qu'elle est la plus solennelle de toutes les fêtes ! »<sup>1</sup>*

Cet épisode de la vie d'Antoine Gay rappelle une page écrite par le Père de Montfort dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* : « Je pourrais ici rapporter plusieurs histoires qui prouvent la même chose, entre autres [...] celle qui est rapportée dans les chroniques de saint Dominique, lorsque **quinze mille démons possédant l'âme d'un malheureux hérétique** près de Carcassonne, où saint Dominique prêchait le Rosaire, furent obligés, à leur confusion, par le mandement que leur en fit la Sainte Vierge, d'avouer plusieurs grandes et consolantes vérités touchant la dévotion à la Sainte Vierge, avec tant de force et de clarté, qu'on ne peut pas lire cette histoire authentique et le panégyrique que le diable fit malgré lui de la dévotion à la très sainte Vierge, sans verser des larmes de joie, pour peu qu'on soit dévot à la très sainte Vierge »<sup>2</sup>.

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Source : *Le possédé qui glorifia l'Immaculée*, J.-H. Gruninger, EISE, Lyon, 1953. Imprimatur du 30 septembre 1952. La louange à l'Immaculée : pp. 76-77.

<sup>2</sup> *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD] nn<sup>os</sup> 41-42.



## Le certificat médical du docteur Pictet

Nous, soussignés, docteurs en médecine, résidant à la Croix-Rousse [Lyon], certifions que le sieur Gay a été soumis à notre investigation par M. l'abbé Collet et par M. Nicod, curé de cette ville, d'après le vœu de Mgr le cardinal-archevêque de Lyon, pour qu'il fût examiné par les médecins. Ce qu'ayant fait très scrupuleusement pendant quatre mois, et journalièrement, dans toutes les situations et à toute heure, telle qu'à l'église, à la messe, en faisant avec lui le chemin de Croix, en conversation publique et particulière, à table, en chemin, etc., nous n'avons pas pu découvrir la moindre altération physique ou morale. Qu'au contraire, il jouit d'une parfaite santé et de corps et d'esprit, d'une rectitude de jugement et de raison peu commune, qui n'éprouve jamais la moindre altération, pas même dans les crises extraordinaires qui se répètent inopinément et fréquemment en lui, sous l'influence d'une cause occulte inappréciable naturellement par les moyens de notre art, qui fait agir son corps et qui parle par sa bouche indépendamment de sa volonté. Nous attestons en outre que nous étant identifiés avec M. Gay par la prière et une abnégation entière de nous-mêmes, de notre science et de notre propre raison pour implorer l'assistance de l'Esprit-Saint, nous demeurons convaincus que cet état extraordinaire ne peut être qu'une possession. Et cette conviction nous est d'autant plus acquise qu'à notre première entrevue particulière avec M. Gay, l'extraordinaire qui parle par sa bouche est allé au fond de notre conscience, nous a fait l'histoire de notre vie depuis l'âge de douze ans et nous a dit des particularités qu'il n'y a que Dieu, notre confesseur et nous qui les sachions. Et nous avons été témoins que la même chose s'est répétée vis-à-vis d'autres personnes, dont plusieurs se sont converties.

Pictet, médecin.

Gruninger, *op. cit.* pp. 19-20.

Mgr Cristiani a étudié le cas d'Antoine Gay dans son livre intitulé *Présence de Satan dans le monde moderne* (Éditions France-Empire, Paris, 1959). Il rappelle, page 108, que « *le Rituel donne comme indubitables* » les signes de possession suivants : 1) parler une langue inconnue ou comprendre celui qui la parle ; 2) faire connaître des choses éloignées et cachées ; 3) déployer des forces au-dessus de son âge et de sa condition. Le certificat médical signale le point 2). Lyon est la ville du sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière et du culte traditionnel à la Vierge Immaculée depuis saint Irénée (+ 202).

## Le *Traité* de la *vraie dévotion*



### commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. L'auteur en est arrivé au 1° du §1 de l'article 3 de la section II du chapitre II de la 2° partie (cf. lignes en caractères gras), c'est-à-dire au n° 202 du *Traité*. Au 2° du §1, il passe au commentaire des nn<sup>os</sup> 203-204.

**Rappel du plan** (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

**Partie II.** De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133)

**Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion** (134-212)

Section I. Énumération des motifs eux-mêmes (134-182)

**Section II. Figure biblique** de la parfaite dévotion (183-212)

Art. 1. Histoire de Jacob et Ésaü (184)

Art. 2. Sens littéral et spirituel de cette histoire (185-200)

**Art. 3. La Sainte Vierge et ses esclaves d'amour** (201-212)

**§ 1. Marie aime ses esclaves d'amour** (201-207)

**1° Raison et qualités de cet amour**

Les quatre raisons de cet amour (201)

**Les deux qualités de cet amour** (202)

**Les qualités de cet amour sont au nombre de deux**

Marie aime ses esclaves *tendrement*.

Pour donner une idée suggestive de la tendresse de cet amour, Montfort recourt à une supposition : « *Mettez, si vous le pouvez, tout l'amour naturel que les mères de tout le monde ont pour leurs enfants, dans le cœur d'une mère pour un enfant unique, certainement cette mère aimera beaucoup cet enfant. Cependant il est vrai que Marie aime encore plus tendrement ses enfants que cette mère n'aimerait le sien.* »

La perfection de l'acte, dans l'ordre naturel, dépend de la perfection de la nature et de ses facultés ; dans l'ordre surnaturel, elle dépend de la perfection de la grâce et des vertus infuses. Or, à ce double point de vue, Marie dépasse en perfection, non seulement la plus parfaite des créatures, mais toutes les créatures ensemble. Quand elle produit un acte de charité, c'est donc tout cet appareil magnifique qui entre en jeu et il en résulte une délicatesse exquise, une tendresse incomparable, une force invincible et une plénitude à laquelle rien ne manque.

Marie aime ses esclaves *efficacement*.

L'amour de Marie ne se limite pas à de bonnes paroles ou à des sentiments affectueux, fussent-ils très réels et très appréciés. C'est un amour

qui veut et produit le bien de celui qu'il aime, comme celui, et infiniment plus que celui, de Rébecca pour Jacob.

## 2° Façons dont cet amour se manifeste

Le but de Marie, comme celui de Rébecca, est d'obtenir, pour ses esclaves d'amour, la bénédiction du Père céleste que Jésus leur a méritée. Dans ces conditions, tout ce que Rébecca fait, pour attirer sur Jacob la bénédiction d'Isaac, devient la figure de ce qu'entreprend Marie pour attirer sur ses enfants le suprême bienfait de la bénédiction divine.

### Elle épie, comme Rébecca, l'occasion de leur faire du bien.

Connaissant désormais toutes choses en Dieu par la vision béatifique, elle dispose tout de loin pour exempter ses serviteurs des maux qui ne seraient pas salutaires, et leur procurer les biens qui les conduiront au salut. Il est même certain que, s'il y a une bonne fortune à faire en Dieu par la fidélité d'une créature à quelque haut emploi, Marie procurera cette bonne fortune à quelqu'un de ses fidèles serviteurs, lui donnant en même temps la grâce pour s'en acquitter avec ponctualité.

**Elle leur donne de bons conseils.** Elle leur dit : « *Mon fils, suis mes conseils* » (Gn XVII, 8). Elle les donne soit par elle-même, en illuminant l'intelligence de ses esclaves et en mouvant leur volonté au moyen des grâces actuelles dont elle est la distributrice, soit par le ministère des Anges, qui sont trop heureux de voler, sur son ordre, au secours de l'un ou de l'autre de ses enfants.

Ces conseils peuvent porter sur de multiples objets en rapport avec leur état d'âme ou leurs besoins actuels. Mais elle leur donne spécialement, comme Rébecca, le conseil de lui apporter, non plus deux chevreaux, mais leur corps et leur âme, et de les lui consacrer avec tout ce qui en dépend ; ou bien, comme elle fit jadis elle-même à Cana, elle leur donne le conseil d'accomplir fidèlement tout ce que Jésus-Christ, son Fils, a enseigné par ses paroles et par ses exemples.

## Retraite Mariale Montfortaine

au Moulin du Pin

du 21 au 26 janvier 2019 (mixte, 18 places)

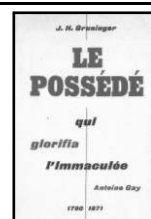
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Sœur Marie de Jésus ☎ 02.43.98.74.63.



## Pour le centenaire de la proclamation du dogme (1854)



J.-H. Gruninger, dans l'*Avant-propos* de son livre (*op. cit.* pp. 9-11), a écrit ces considérations : « *Trois affaires de possession qu'on peut considérer comme contemporaines, car elles s'échelonnent de 1840 à 1890, sont évoquées au cours du présent livre : la possession de Lyon (Antoine Gay), celle de Coullons (Hélène Poirier) et celle d'Illfurth (les frères Burner). Or, il convient d'attirer l'attention sur le rôle joué par l'Immaculée Conception dans chacune de ces possessions.* »

« *Rappelons que c'est en 1854 qu'eut lieu, à Rome la proclamation solennelle, par le pape Pie IX, du dogme de l'Immaculée Conception [...]. Les lecteurs du présent livre verront, au chapitre intitulé Un séjour à Ars, comment Satan fut obligé par Dieu de proclamer la grandeur de Marie immaculée.* » En réalité il s'agissait d'Isacaron et non Satan. Le démon, après avoir proclamé une première fois sa louange à Marie, fut contraint de la répéter plus lentement de sorte qu'elle puisse être notée sur le papier.

« *D'Ars, passons à Coullons. Pendant tout l'octave de la fête de l'Immaculée Conception de l'année 1866, Hélène Poirier fut gratifiée de grâces nombreuses et d'extases presque journalières. Au cours d'une de ces extases, la Mère de Dieu fit comprendre à Hélène son grand désir d'être invoquée pour la conversion des pécheurs sous son titre d'Immaculée Conception. Au cours d'une extase suivante, la Vierge fit savoir qu'elle désirait qu'on la priât beaucoup pour le Saint-Père en interposant davantage son titre de Marie conçue sans péché. Le dernier jour de l'octave, enfin, Marie demanda que l'évêque du diocèse fit chanter, dans toutes ses églises, jusqu'à la paix Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis !* »

« *Demandons maintenant au lecteur de se reporter au troisième cas de possession, celui d'Illfurth, et signalons simplement que l'exorcisme des deux frères Burner ne fut obtenu, au prix de longs et pénibles efforts, que par l'intercession de l'Immaculée Conception spécialement invoquée.* » Une inscription en latin sur le socle d'un monument érigé à Illfurth, pour célébrer la victoire de la Reine du Ciel sur les puissances de l'enfer, en fait foi. L'auteur termine son avant-propos en citant le curé Nicod de la Croix-Rousse à Lyon : « *Je considère comme un signe de la colère de Dieu, [que] le démon [soit] forcé, par la Vérité même, à s'établir le prédicateur de la vérité par l'organe d'un possédé.* »





## La Tradition méditée à la Montfort dans le Rosaire

Ce Rosaire est tiré d'un livret intitulé *Nouvelle méthode pour méditer individuellement ou collectivement le Rosaire*. Il a été réalisé par M. l'abbé Levert. Les sources sont l'Écriture sainte et la Tradition, en particulier la Liturgie. Il a été imprimé à Coutances et a reçu le *Nihil obstat* et l'*Imprimatur* (sans dates). Le légataire universel nous a permis de le publier.

### Troisième mystère douloureux

#### Le Couronnement d'épines

*Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette troisième dizaine en l'honneur de votre Couronnement d'épines, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la grâce d'un grand mépris du monde. Ainsi soit-il.*

Notre Père... [Puis aux 10 Ave :]

1. Les soldats conduisirent Jésus dans la cour du tribunal et Le couvrirent d'un manteau rouge pour se moquer de Lui (Mt XXVII, 28).

2. Et, ayant tressé une couronne d'épines, ils la posèrent sur la tête de Jésus (Mt XXVII, 29).

3. Ensuite, ils Lui mirent un roseau dans sa main droite (Mt XXVII, 29).

4. Faisant devant Lui la genuflection, ils Le raillaient, en disant : « *Salut, Roi des Juifs !* » (Mt XXVII, 30).

5. Ils Lui crachaient aussi au visage, et, prenant le roseau, ils en frappaient sa tête (Mt XXVII, 30).

6. Jésus sortit devant le peuple, portant la couronne d'épines et le manteau rouge (Jn XIX, 5).

7. Pilate dit à la foule : « *Voilà l'homme* ». Et tous de répondre : « *Crucifiez-Le, crucifiez-Le* » (Jn XIX, 6).

8. Pilate dit encore : « *Voici votre Roi* ». La foule déchaînée répondit : « *Nous n'avons d'autre Roi que César !* » (Jn XIX, 15).

9. Pilate déclara : « *Je suis innocent du sang de ce Juste ; à vous d'en répondre* » (Mt XXVII, 24).

10. La foule cria : « *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants* » (Mt XXVII, 24).

Gloire au Père... [Puis :]

*Grâces du mystère du Couronnement d'épines, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment contraires au monde. Ainsi soit-il.*

## La victoire de l'Immaculée à Illfurth en 1869



Montfort affirme que « *Satan, étant orgueilleux, souffre infiniment plus d'être vaincu et puni par une petite et humble servante de Dieu, et son humilité [celle de Marie] l'humilie plus que le pouvoir divin* » (VD 52). On en trouve une illustration dans l'affaire des possédés d'Illfurth (région de Mulhouse), deux frères : Thiébaud (Théobald), 9 ans, et Joseph, 7 ans.

Le lundi 4 octobre 1869, l'exorciste prend en main une statue de la Vierge Marie et dit au démon de Théobald : « *Vois-tu la sainte Vierge Marie ? Une fois encore, elle va t'écraser la tête !* » Il poursuit : « *Alors, tu ne veux pas céder ? Je te l'ai ordonné au nom de Jésus, au nom de l'Église catholique, au nom de N.S. Père le pape, au nom du T.S. Sacrement. Tu restes sourd à la voix du prêtre ! Eh, bien, Satan, c'est maintenant la Mère de Dieu qui te l'ordonne ! Elle t'ordonne de sortir d'ici, Esprit impur, fuis le visage de l'Immaculée Conception. Elle te commande de partir !* » Toute l'assistance se mit à réciter le *Memorare* en latin. Soudain, d'une voix puissante de basse, le diable s'écria : « *Eh bien ! Je m'en vais !* »

Le 6 octobre 1869, ce fut le tour de Joseph. L'exorciste dit au démon : « *Je t'adjure, au nom de l'Immaculée Vierge Marie, de quitter cet enfant !* » Le démon répondit avec rage : « *Pourquoi faut-il que celui-là vienne maintenant avec sa Grande Dame ! Me voilà obligé de partir !* » Le démon avait promis de casser quelque chose avant de partir... On retrouva le chapelet de l'enfant en pièce. L'enfant, étant attaché, n'avait pu le casser lui-même. Tout était fini.

Il reste au village d'Illfurth (on est en 1959), près de la place, dans un jardin, sur l'emplacement de la demeure des deux possédés aujourd'hui détruite, une haute colonne parsemée d'étoiles et surmontée d'une statue de Marie Immaculée. Sur le socle, on lit, en latin : « *En souvenir perpétuel de la délivrance de deux possédés, Théobald et Joseph Burner, obtenue par l'intercession de la bienheureuse Marie Immaculée, l'an du Seigneur 1869* ».

Source : Mgr Cristiani, *op. cit.* pp. 152-153 ; 156-157.



❖ **2 631 membres** au 30 novembre 2018.

❖ Le samedi **2 décembre 2018**, la Messe est célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ **Attention, nouvelle adresse mél** : cmrc@fssp.x.fr

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :  
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.